

Commission école, jeunesse, solidarité  
du mercredi 21 juin 2023

A publier X

Document interne

Présents : Allier J. . Balzano D. Garrivier MN. Chevron P

Excusés : Muzart,P, Chambost M, Chemin C, Siettel B

Destinataires du compte-rendu : A Tous

**Ordre du jour :**

- **Tarifs cantine**
- **Prix départ CM2**
- **Avancement projet école**
- **Fonctionnement garderie**
- **Après-midi intergénérationnel**
- **Accueil familles Ukrainiennes**
- **Banque alimentaire**
  
- **Jeunesse ?**
  
- **Divers**

<b>Décisions prises</b>	<b>A retenir</b> ( à destination des secrétaires de mairie)
<p>Tarif inchangé pour les maternelles 3,55 Pour les primaires 3,60 nous laissons le tarif dégressif pour les familles au-delà de 35 repas. Mise en place du tarif à 1 euros si nous rentrons dans les critères demandés par l'état.</p> <p>Pour le moment fonctionnement de la garderie inchangé, pas de déménagement pour la nouvelle rentrée scolaire</p> <p>Prix aux élèves de CM2 : bons d'achat de 40 euros</p>	

## ECOLE

### Tarifs cantine :

L'état pour lutter contre la pauvreté, met en place d'une tarification à 1 euro, pour les familles dont le QF est égale ou inférieur à 1000.

L'état apporte une aide de 3 euros. Pour cela nous avons demandé à la CAF la répartition sur notre commune des familles pouvant prétendes à cette aide.

Si nous remplissons tous les critères nous mettrons dès la rentrée cette tarification. Il nous faut aussi une tarification comportant 3 niveaux de tarifs.

### Tarifs cantine :

Pour pallier à la hausse des prix et à notre volonté de se produire en Bio et local nous envisageons une petite augmentation sur le tarif cantine.

3,55 pour les maternelles inchangé

3,60 pour les primaires

2,60 au-delà de 35 repas pour une même famille. (Ce qui concerne 2 familles actuellement).

Prix aux élèves CM2 : un bon d'achat de 40 euros à la librairie Ballansat de Renaison.

Projet école : les 3 cabinets d'architectes doivent rendre leurs offres négociées le 23 juin la CAO se réunira le 28 pour choisir l'architecte, ce choix sera validé lors du conseil du 10 juillet.

Chantier et conséquences : les travaux pourraient commencer avant juin 2024, donc les enseignants seraient prêts à déménager dès cette rentrée. Mais dans un soucis d'organisation réfléchi et de logistique. Il faut réadapter la classe en bois côté maternelle . les WC et surtout avoir de la main d'œuvre.

Donc nous allons encore fonctionner comme actuellement et travailler sur les aménagements nécessaires. Nous déclencherons un plan déménagement avec une mobilisation maximale de bénévoles pour la rentrée 2024.

Donc les garderies seront inchangées, nous réitérerons pour l'hiver la garderie dans le réfectoire. Nous allons voir avec FR pour anticiper pour la suite.

Le directeur M.Daniel part à la retraite nous réfléchissons à marquer cet événement. Marie-nicole sollicitera le sou et les enseignants pour une action groupée.

## **SOCIAL :**

L'après-midi intergénérationnel n'attire pas les ambierlois, les enfants de l'école ayant eu tous un Flyer seuls les 2 enfants Ukrainiens étaient présents.

Comme celle-ci se passait au local de la maison des services horizonia les résidents étaient eux très contents de cette animation. Les gâteaux apportés par nos soins et les boissons offertes par Horizonia.

Familles ukrainiennes :

Oléna et ses enfants devraient partir en Ukraine pour les vacances, elle ne sait si elle reviendra sur Ambierle ( ses enfants n'ont pas vu leur père depuis 2 ans). Nous lui laissons la possibilité de revenir .

La famille Kvaratskhelia elle est en attente d'un logement sur Roanne, leur dossier est actuellement soumis à Solhia, association qui gère le logement des réfugiés. Ils se sont inscrits à pole emploi.

Banque alimentaire toujours une dizaine de familles ambierloises concernées. La distribution à lieu tous les 15 jours.

## **Jeunesse :**

Que faisons-nous ? Les expériences antérieures montrent qu'il est extrêmement difficile de mobiliser les jeunes de cette tranche d'âge , adolescence.

Divers :

DB nous donne des informations sur les subventions obtenus par Pouilly sous Charlieu pour son école soit 900000 euros de DETR pour un budget de 4 millions, ainsi que 1 500 000 € apportés par la Région Auvergne Rhône Alpes et 80 000 € par le Département (plus l'assurance), **paru dans le Bulletin Municipal**.

Une information sur les fonds vert versés par l'état pour la rénovation des écoles, pour les Collectivités Locales, annoncé par le Ministre de l'Ecologie courant avril, **(paru dans la presse)**, avec le code de la commande publique qui a été modifié de façon à permettre aux Collectivités de faire appel à un tiers financeur, privé ou public, pour les rénovations de bâtiments scolaires.

Une commune pourra, par exemple, demander à des sociétés à capitaux mixtes montées avec le soutien de la Caisse des Dépôts, d'avancer les fonds nécessaires. La Collectivité les remboursera ensuite, progressivement, grâce aux économies réalisées, la baisse des factures de chauffage couvrant les mensualités.